

ZNASSNI Ghislaine

De: Jerome SAINT BLANCAT <isabellesaintblancat@orange.fr>
Envoyé: jeudi 26 septembre 2024 12:06
À: DELAGE Sophie
Objet: LRAR n°1A21317933102

Bonjour Madame,

Faisant suite au courrier ainsi qu'à la conversation téléphonique de ce jour, au sujet de la cession d'une parcelle de 79m2 de terrain m'appartenant destiné à la création d'un giratoire;

je suis favorable à cette transaction.

Toutefois, pouvez-vous me préciser svp:

- 1 que les travaux relatifs à ce giratoire, à savoir la démolition et l'évacuation de la dite parcelle (murs, terre et végétaux existants) sont à votre charge
- 2 ainsi que la mise en place d'un nouveau mur adapté, de préférence en béton banché compte tenue de la pression de la terre qui va s'exercer sur lui, est à votre charge.
- 3 j'ai prévu un brise-vue métallique (que je fournirai et que je paierai) qui devra être mis en place au dessus du nouveau mur. Merci de me préciser que vous prendrez en charge cette mise en place en même temps que la construction du nouveau mur d'enceinte.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame, mes plus respectueuses salutations.

Bien cordialement,

Jérôme Saint Blancat

3g PJS